

Un outil pour choisir son énergie



PAR JEAN-YVES GABBUD

CONSOMMATION - Une plateforme internet permet aux habitants de six communes valaisannes et de quatre communes de la vallée de Chamonix de connaître le potentiel énergétique de leur bâtiment.

Vous avez une vue aérienne de votre commune. Vous cliquez sur votre bâtiment et le site vous indique le potentiel de production d'énergie solaire de votre parcelle; vous dit s'il est possible ou non d'y installer une sonde géothermique verticale et la puissance géothermique que l'on peut espérer obtenir; ou vous indique la présence d'un chauffage à distance. En plus, vous pouvez connaître les aides publiques disponibles. C'est ce qu'offre la plateforme PlanETer online.

Six communes valaisannes (Bagnes, Champéry, Finhaut, Martigny, Orsières et Salvan) et quatre communes de la vallée de Chamonix (Chamonix, Servoz, Les Houches et Vallorcine) participent à ce projet développé dans le cadre de l'Espace Mont-Blanc. «*Nous ne voulons pas faire de l'écologie forcée. Nous mettons les informations à la disposition des particuliers pour qu'ils puissent choisir en connaissance de cause, dans le cadre d'une approche économiquement gérable*», commente le président de Martigny Marc-Henri Favre.

Un bilan pour 10 000 bâtiments

Le projet de planification énergétique territorial PlanETer a été présenté hier à Chamonix. Il comporte donc un aspect pratique pour aider les particuliers à choisir leurs sources d'énergie. Il sert aussi aux collectivités locales pour planifier leur engagement dans ce domaine.

Pour ce projet, la consommation énergétique de plus de 10 000 bâtiments a été estimée et cartographiée. Dans un deuxième temps, le potentiel en énergies renouvelables locales des dix communes a été analysé et, lui aussi, cartographié.

Les besoins énergétiques potentiellement couverts

Il ressort de cette analyse, réalisée par le Centre de recherches énergétiques et municipales de Martigny, que les besoins en chaleur et en électricité de 50 000 habitants permanents des dix communes participantes – une population qui est portée à plus de 150 000 en saison touristique – pourraient être entièrement couverts par de l'énergie produite localement, notamment avec le bois, la géothermie et le solaire.

Une volonté de montrer l'exemple

Comme le dit le maire de Chamonix-Mont-Blanc Eric Fournier, «*cette démarche globale nous permet d'avoir les meilleurs outils possibles*». Pour les collectivités locales, cette cartographie des besoins permet de mieux saisir les enjeux, par exemple pour évaluer l'opportunité de la construction dans un quartier d'un chauffage à distance.

Marc-Henri Favre rappelle que sa commune s'est déjà fortement investie dans le domaine de l'énergie renouvelable. Il ne cache pas qu'avec le projet PlanETer il y a une volonté de montrer l'exemple. Le conseiller d'Etat Jean-Michel Cina va même plus loin dans sa réflexion. Il y a dans la démarche une geste en direction des capitales nationales. «*Nous montrons à Paris et à Berne que nous sommes capables de valoriser nos énergies.*» Les participants actuels au projet souhaitent que la démarche qu'ils ont entreprise soit étendue aux autres collectivités de l'Espace Mont-Blanc. Ce programme a coûté un peu plus de 480 000 francs, en partie pris en charge par les fonds européens.

Critique pratique

Les plateformes PlanETer online des communes ne sont pas faciles à trouver. Actuellement, elles se trouvent sur le site internet de l'Espace Mont-Blanc (www.espace-mont-blanc.com). Pour que la démarche engagée soit plus efficace, elles devraient se retrouver sur les sites internet des communes concernées.